



De déchet à matière première



Le plâtre, même si nous sommes loin d'avoir exploité toutes les ressources, n'est pas inépuisable. C'est un matériau qui prend de plus en plus d'importance car il garantit une grande flexibilité, une liberté d'aménagement pour le maître d'oeuvre ainsi qu'un maximum de rentabilité. De ce fait, dans une ère où l'écologie prend une part prépondérante dans la vie, la construction à sec en plâtre se devait d'innover.

Dans ce contexte, l'idée de recycler les déchets de carreaux et de plaques de plâtre fait son apparition. Ces déchets découlent

de la fabrication du carreau, de la construction à sec et de la rénovation/démolition du parc immobilier du pays. Ce concept a la particularité de soulager le besoin en gypse brut des différents sites d'extraction et, dans un deuxième temps, le stockage dans les décharges pour matériaux inertes.

Cinq ans plus tard

La levée de rideau sur la première usine suisse de recyclage de plâtre a eu lieu à l'usine Rigips (la Plâtrière) de Granges en Valais. A cette occasion, Pierre-

Joseph Filippini, membre de la direction, a convié les autorités locales, le service de l'environnement

du canton et l'office fédéral de l'environnement, représentés respectivement par

François Genoud, président de la ville de Sierre, Cédric Arnold, chef du service de l'environnement de l'Etat du Valais et Romain Cartier de l'office fédéral, ainsi que les professionnels de la branche et les différents médias de la région.

François Genoud a apporté son soutien et souhaité plein succès pour l'avenir, soulignant l'excellence de cette idée qui valorise une entreprise implantée depuis plusieurs décennies dans la région.

Il faut savoir que notre pays produit entre 50'000 et 100'000 tonnes de déchets de plâtre chaque année.



Romain Cartier lui a emboîté le pas en expliquant la problématique de l'élimination du plâtre dans les décharges à matériaux inertes, précisant que l'une des caractéristiques du plâtre est d'être quelque peu soluble, ce qui peut provoquer des odeurs nauséabondes. Il faut savoir que le pays produit entre 50'000 et 100'000 tonnes de déchets de plâtre chaque année et Romain Cartier voit en cette usine une excellente nouvelle pour l'avenir car plus de construction signifie plus de masse de déchets.

Le fait de constamment réduire les émissions de CO₂ des usines est, aux yeux de Thomas Breu, directeur de Rigips, tout aussi évident que d'exploiter modérément les carrières puis de les renaturer soigneusement.

Le concept pionnier RiCycling® ne peut fonctionner correctement que si toutes les parties concernées s'impliquent. Comprenez par là de l'ouvrier au maître d'œuvre, les autorités et partenaires.



Résultat du plâtre recyclé



Plâtre extrait de la carrière

3 questions

À JEAN-MICHEL SAVIOZ
BLANC & DUC SA
SION

Que pensez-vous du fait de recycler le plâtre ?

C'est une très bonne idée de le recycler et de le réintroduire dans le processus de fabrication. Le fait de savoir que nous réutilisons nos propres déchets donne une bonne image de la plâtrerie.

Est-ce une contrainte de séparer vos déchets pour les recycler ?

Ce n'est pas une contrainte. Il est par contre très difficile de gérer la logistique de ces déchets sur les chantiers. Des bennes fermées à clé sont nécessaires pour éviter le mélange des déchets. Une prise de conscience des différents corps de métier est essentielle au bon fonctionnement de la récolte.

Selon vous, faudrait-il l'intervention des politiques pour régulariser le dépôt des déchets de plâtre dans les décharges ?

Non, un partenariat entre l'usine et les entrepreneurs devrait suffire. Par contre, pour ces déchets qui deviennent des matières premières, les coûts doivent rester très attractifs et pris en charge par les deux parties. Évidemment, les communes autorisant le dépôt de plâtre gratuitement dans leur décharge devraient prendre un temps de réflexion sur le sujet.



Comment ça marche ?

La première partie du travail consiste à récolter les déchets dans des containers fournis par l'entreprise, les Big Bags RiCycling® de Rigips en l'occurrence. Une fois ceux-ci remplis ils peuvent être déposés à leurs points de collecte ou récupérés par le partenaire.

Le principe de fonctionnement de cette usine est, en surface, élémentaire. Le plâtre passe dans un concasseur primaire puis, par un système ingénieux, est séparé du papier et du métal (vis de construction) contenus dans les plaques de plâtre. A la sortie, le résultat ressemble, à s'y méprendre, à la matière première extraite du site.

Lors de cette explication, Pierre-Joseph Filippini relève que les carreaux de plâtre actuellement en fabrication peuvent contenir 15 à 25% de matière recyclée, ce qui n'altère aucunement la qualité du produit terminé. L'idée de valoriser le papier, alors séparé du plâtre, le fait déjà cogiter.

Cette inauguration, pionnière dans notre pays, est l'aboutissement de la première étape seulement. A suivre.

Xavier Saillen



Il y avait du beau monde lors de l'inauguration de l'usine RiCycling®, Thomas Breu, directeur de Rigips, Cédric Arnold, chef du service de l'environnement de l'Etat du Valais, Pierre-Joseph Filippini, membre de la direction de Rigips et François Genoud, président de la ville de Sierre.